ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Télé. 9-51
DEPOI GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

Nos Sociétés

L'Orphéon des Anciens combattants

QUATRE MOTS D'HISTOIRE

On sait que l'accord est rarement parfait chez les musiciens. Cela ne tient pas, comme on pourrait le croire, à l'abus des dissonances auquel nous ont accoutumé les compositeurs modernes. Notre grand Saint-Saëns, le plus « consonnant » des maîtres contemporains, était presque toujours d'une humeur exécrable. Jean-Jacques Rousseau qui fut souvent maître de musique, n'était guère plus abordable. Il harmonisait de Londres romances et préparait la Révolution. Gluck était aussi un bien mauvais coucheur, sans parler de Cherubini, ni de quelques autres, dont il nous reste d'ailleurs de dignes descendants, tout au moins à ce point de vue particulier....

Parler d'accord parfait à propos de musiciens, revient à peu près à parler d'union sacrée à propos de politiciens. Il existe cependant quelques groupements où l'un et l'autre subsistent. C'est précisément le cas de l'Orphéon des Anciens Combattants.

LES HASARDS DE LA GUERRE ET DE LA PAIX

Les circonstances qui ont donné la vie à l'Orphéon sont d'ailleurs assez singulières. Il est né en pays ennemi, au camp de prisonniers de Friedrischfeld. C'est là que des poilus roubaisiens, Gaston Leloussey, Jean Laverge, Edouard Dubus Auguste Boutteville, pour occuper les rares loisirs de la longue attente, eurent l'idée de former une société chorale. Ils réunirent donc tous les « roubégnots » de l'endroit et se mirent à travailler tous en cœur — c'est bien le cas de le dire.... Ils s'en trouvèrent fort bien puisque, dès leur retour, ils reconstituèrent leur société.

La réputation de ce groupement s'étendit bientôt et des fervents du chant offrirent leur adhésion. La Commission décida alors d'ouvrir les portes, non plus seulement aux anciens prisonniers de Friedrischfeld, mais à tous les anciens poilus. L'ancienne « Chorale des prisonniers de Friedrischfeld » devint alors l' « Orphéon des Anciens Combattants ».

ART ET PHILANTHROPIE

Tel est le double but que poursuivent les anciens camarades de combat ou de captivité. Pour remplir le premier, ils se sont assuré le concours de plusieurs artistes estimés qui leur sont de précieux entraîneurs : le ténor Auguste Boutteville, le baryton Cloiaire Dehorme, la basse Jean Laverge, tous trois solistes de l'Orphéon, secondent très utilement dans la direction de la phalange le très dévoué chef qu'est Fernand Hochin. C'est à lui que revient d'ailleurs la plus large part de mérite. Organisateur avisé, travailleur persévérant, maître de valeur, il a su s'entourer de l'estime de tous ses collaborateurs.

Par les excellents résultats obtenus, l'Orphéon a pu poursuivre et atteindre maintes fois au but philanthropique qui est sa seconde raison d'être. Il a prêté son concours aux fêtes organisées dans la région, et notamment à Roubaix même à Lille, à Haubourdin. Il est appelé à participer prochainement aux fêtes de Saint Omer, où se feront entendre aussi les Guides et la Garde Républicaine. A l'occasion de la fête des Fabricants, elle répondra pour la troisième fois à l'invitation échevinal d'Ostende, où elle retrouvera l'enthousiasme qui l'a accueilli en 1921 et 1922.

Il ne nous reste qu'à souhaiter les meilleurs succès au vaillant orphéon, où règne encore cette si rare « Union Sacrée » que rien n'entame, les brillants succès qu'il mérite et qu'il ne saurait manquer d'ajouter nombreux à ceux qu'il a déjà su gagner.

⁂

La Commission actuelle est composée de MM. Gaston Leloussey, président ; Jean Laverge et Fernand Merin, vice-présidents ; Verhoust, secrétaire ; Gaston Dubus, trésorier ; Florimond Deneef, secrétaire adjoint ; Emile Bapaume, porte-drapeau ; Alexis Bot, Joseph Timmermans, Omer Verhoust, Jules Agache, Emile Fontaine, Georges Duez, Eugène Dhouailly, Emile Bossut, Louis Couvreur, Auguste Boutteville.

Le succès rapide de l'huile de table des
Bénédictins
prouve sa supériorité
EN VENTE PARTOUT

FÊTES SPORTIVES DE L'AMITIE FRANCO-BELGE

Les fêtes sportives se poursuivent avec succès. Malgré les menaces du temps, de nombreux étrangers se sont mis en route dimanche matin pour prendre part aux différents concours et championnats organisés.

Au stand des Trois-Ponts, les cibles ont été occupées sans relâche toute la journée. La catégorie « Roubaix-Fortune » est toujours très demandée et les épreuves fédérales tirées ont été nombreuses.

Le tir à la perche des « Amis Réunis », au Pont-Rouge, a fonctionné sans relâche, en dépit des averses qui ont fortement contrarié par contre le tournoi de tennis.

Le tournoi d'escrime. — Dimanche prochain, le très attrayant tournoi d'escrime verra dans la vaste salle de la rue de l'Hospice l'affluence des fervents de l'épée.

C'est l'excellent maître Adolphe Dubar, qui a assumé l'organisation comme la direction des épreuves d'épée. Le succès le plus complet leur est réservé.

GUERISON DE LA CONSTIPATION
GRAINS DE VALS
un grain avant repas du soir.

AMICALE TERNAUX

Ci-dessous les résultats du grand concours de tir organisé pendant les mois de mars et avril entre les sociétaires et pour lequel les dévoués organisateurs n'ont pas hésité à lui affecter 300 fr. de prix en espèces :

Vétérans. — Waclès, Vanherpe, Louquet, Delnatte et Decaluwe.

Adultes. — Guidey Ch., Degens, Matton, Vanhauter, Monniez.

Débutants. — Duyck, Coget, Grégoire, Waclès fils et Dumoulin.

Fusil. — Bonte J., Decaluwe, Cattœn et Waclès.

Dames. — Mmes Decaluwe, Delnatte ; Mlles Sandrat et Den-Delerue.

Primes spéciales. — Aux deux meilleures séries : R. Decaluwe et au maximum : Mme R. Decaluwe.

L'Amicale Ternaux ayant pris part au grand tournoi des jeux populaires, organisé par le F. A. I., a remporté les prix suivants : Billard : Delfortrie, 1er ; Bécourt, 2e ; Masson, 4e ; Petit, 5e ; Desbonnets, 7. — Racquet : Desbonnets, 6e ; Dubuisson, 8e. — Fléchettes : Dubuisson, 2e ; Desmarets père, 3e ; Desmarets fils, 4e ; 4e, Desbonnets, 5e ; Cattœn père, 8e.

Dimanche 6 mai, de 9 heures à midi, sous la direction de MM. Q. Evely et R. Hanton, deuxième séance de mai et épreuves du championnat scolaire des écoles de France.

A LA MUSE NADAUD

Le Musard Louis Baeyens, peintre, fera dimanche 13 mai, à 16 heures, une conférence sur le peintre Louis Spriet, en présence des œuvres du maître, réunies dans le Salon de l'amateur cordial et dévoué qui a su les soustraire au sacrilège des enchères banales, M. Albert Sonneville, 42, rue des Fabricants.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Marcelle Vanheerswynghels, rue Magenta, 23 — Jean et Jacques Vancauwenberghe, rue de Lannoy, cour Bonte-Papillon, 9.

DECES. — Yvonne Dubart, épouse Bruffaerts, 28 ans, rue de Condé, 20. — Walter Guelton, 22 ans avenue Julien Lagache, 20.

Comme du beurre !...
MARGARINE ASTRA

LANNOY

FEDERATION DES AMICALES DES ECOLES PUBLIQUES DU CANTON

Voici la suite du palmarès du 1er Concours fédéral de gymnastique du dimanche 6 mai :

Catégorie Pupilles. — 1er, Renard Servais, Volontaires, Leers ; 2e, Herbaux Jules, id. ; 3e, Delespierre, Michelet, Lannoy ; 4e, Vandenbussche Albert, Volontaires, Leers ; 5e, Willoquaux Richert, Gauloise, Hem ; 6e, Hespel Pierre, Volontaires, Leers ; 7e, Constant Albert, Gauloise, Hem ; 8e, Lamérnt Raymond, Volontaires, Leers ; 9e, Delescluse Paul, Jeune France, Ascq ; 10e, Hespel Marcel, Volontaires, Leers ; 11e, Desoubry Louis, id. ; 12e, Alavoine Henri, Gauloise, Hem ; 13e, Desmasures Robert, Volontaires, Leers ; 14e, Vandelst Marcel, id. ; 15e, Hellynck Edouard, id. ; 16e, Lorthiolr Yvon, id. ; 17e, Paris Alphonse, Fraternelle, Hem ; 18e, Peulain Auguste, Fraternelle, Hem ; 19e, Davrin Maurice, Gauloise, Hem ; 20e, Dubois Marcel, Volontaires, Leers ; 21, Deladerière Henri, Michelet, Lannoy ; 22e, Deleplanque James, id. ; 23e, Villaz Georges, id.

Catégorie Fillettes (Pupilles). — 1er, Reynhout, Féminine, Leers ; 2e, Nimegeerls Marie, id.

Catégorie Fillettes (Adultes). — 1er, Merchez Marthe, Féminine, Leers ; 2e, Dubus Hélène, id. ; 3e, Hasselweiler Angèle, Féminine, Lys ; 4e, Despierre Jeanne, id. ; 5e, Dubus Marie, Féminine, Leers ; 5e ex-aequo, Decrynaire Marie, Féminine, Lys ; 7e, Hespel Maria, Féminine, Leers ; 8e, *Duquesne Palmyre, Féminine, Lys* ; 9e, Lheureux Céline, id. ; 10e, Carpentier Claire, id ; 11e, Duquesne Fernande, id. ; 12e, Duquesnoy Marie, id. ; 12e ex-aequo, Decruynaire Angèle, id. ; Leman Rebecca, id. ; Robbens Maria, Féminine, Leers ; 16e, Trentesaux Louisa, id. ; 17e Despierre Madeleine, id. Lys ; 18e, Voets Claire, id., Leers ; 18e ex-aequo, Taillez Louise, id. Leers ; 20e, Fournie Raymonde, id. Leers ; 21e, Trentesaux T., id., Leers ; 22e, Debeivre Jeanne, id., Lys ; 23e, Robbens Simone, id., Leers ; 24e, Debeivre Marguerie, id., Lys.

CLASSEMENT PAR SECTION

Adultes. — 1. Association Sportive Michelet, Lannoy ; 2. Avant-Garde, Lys-lez-Lannoy ; 3. Volontaires de Leers ; 4. Jeune France d'Ascq ; 5. Gauloise, d'Hem ; 6. Fraternelle, d'Hem.

Pupilles. — 1. Volontaires, Leers ; 2. Gauloise, d'Hem ; 3. Association Sportive Michelet, Lannoy ; 4. Fraternelle, Hem ; 5. Jeune France, d'Ascq.

Fillettes. — 1. Féminine, Lys-lez-Lannoy ; 2. Féminine, Leers.

Prix de tenue et discipline (Cortège). — Féminine de Lys.

Prime de nombre. — Jeune France d'Ascq.

TOUFFLERS

FETE DU CINQUANTENAIRE DE LA FANFARE. — Les 20 et 21 mai, la Fanfare de Toufflers fêtera le cinquantenaire de sa fondation.

Voici le programme : Retraite aux flambeaux le samedi 19, départ à 20 heures au Hameau du bureau de douanes. Itinéraire : Rue de Tournai, place de la République et rue de Roubaix, dislocation au « Bon Poste ».

Dimanche 20 mai. — A partir de 14 heures, réception des diverses sociétés musicales adhérentes à la fête.

A 15 heures, cortège ; formation et départ à la place. Itinéraire : rue de l'Eglise, rue du Voisinage, rue de Tournai et dislocation à la place de la République.

A 16 heures, remise des récompenses.

A partir de 17 heures grand concert sur la place de la République, avec le concours assuré des sociétés la Concordia Harmonie, Fanfare municipale de Lannoy, Fanfare municipale de Lys, Harmonie les « Amis Réunis » à Lys, Harmonie municipale de Lens, Harmonie municipale d'Hem, Fanfare de Sailly, Fanfare Marie-Henriette de Néchin, Union musicale de Templeuve, Fanfare communale d'Estaimbourg.

Lundi 21 mai. — A 10 heures, obit pour les membres et anciens membres de la Fanfare de Toufflers, morts au champ d'honneur. La fanfare de Toufflers et un groupe de chanteurs exécuteront l'Hymne aux morts, de Victor Hugo.

A 11 h. 30, concer tapéritif sur la place. — A 13 heures, banquet par souscription. — A 16 heures, réception des sociétés musicales. — A 17 heures, concert, place de la République. — A 21 heures, feu d'artifice, place de la République, qui sera suivi d'un bal public.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Une cérémonie à l'Union post-scolaire

Jeudi à 11 heures du matin, a eu lieu, dans la salle du gymnaste de la rue de Gand la cérémonie annuelle de la présentation du drapeau de l'Union post-scolaire aux élèves qui se préparent au service militaire, et la remise de la médaille militaire, par M. Gustave Dron, sénateur, président d'honneur, à M. Louis Braye (un as de la grande guerre, cinq citations, trois blessures).

Etaient présents : MM. Cailliau et Nys, conseillers municipaux ; Prot, inspecteur primaire ; Deborgher, vice-président, et les parents et élèves.

M. Rémy Parsy présente aux élèves le drapeau. Il invite les jeunes gens à suivre les cours de préparation militaire assidument pour devenir des hommes instruits et faire de bons gradés au régiment.

M. le lieutenant Kinnen présente ensuite son dévoué sous-officier instructeur Louis Braye, dont il lit les élogieuses citations à l'ordre de l'armée et du régiment.

M. Gustave Dron, sénateur, président de l'Union post-scolaire de Tourcoing félicite M. Rémy Parsy et le lieutenant Kinnen pour leur dévouement à la section de préparation militaire dont il vante les bienfaits.

Il épingle ensuite la médaille militaire sur la poitrine du sergent Louis Braye, fait son éloge devant ses élèves et les invitent à suivre l'exemple de leur moniteur.

Un cadeau et des fleurs furent ensuite remis au nouveau décoré, et la fête se termina par un lunch au café de l'Isly, 9, rue de Tournai, où régna la plus franche gaîté.

ON DOIT PAYER SA DETTE

Le service de la sûreté a arrêté et transféré à Lille, la nommée Deprez Adrienne, 24 ans, rue du Moulin-Fagot, cour Duvillier, 8, en vertu d'un extrait de jugement rendu le 11 octobre 1919, par le Tribunal correctionnel de Lille, qui l'a condamnée à 6 mois de prison, pour complicité de vol par recel.

MARCHANDS AMBULANT EN DEFAUT

La police a verbalisé contre Joos Camille, 16 ans, et Anthoons Gustave, 20 ans, tous deux colporteurs, domiciliés à Menin, rue du Roi, 40, qui n'étaient pas munis de carte d'identité et de récépissé de déclaration de marchand ambulant.

UN GRAND CARROUSEL INTERNATIONAL

Dimanche 13 mai, aura lieu un grand carrousel international en voiture, organisé par les « Amis Réunis » du quartier de la Croix-Rouge, 500 fr. de prix.

Des primes seront tirées au sort entre les propriétaires des voitures qui auront pris part au cortège.

Le carrousel aura lieu sur la Place de la Croix Rouge.

L'inscription se fera chez M. Screve, rue Bonne-Nouvelle, derrière l'Eglise, à partir de 15 heures.

Le cortège partira du rond point de la rue de Guisnes et de la rue de la Croix-Rouge (à l'Alsacienne), à 3 heures précises.

GROUPE DES POILUS D'ORIENT

La Commission du Groupe se réunira à son siège, Café Reumaux, 3, Grand'Place, le vendredi 11 mai. Présence indispensable.

Ordre du jour : fixation de la date de la prochaine réunion générale.

CLASSEMENT DES AUTOMOBILES

La Commission chargée de l'inspection et du classement des véhicules automobiles se réunira à Tourcoing, place du Calvaire, les 26, 28, 29 et 30 mai 1923.

Sont soumis au classement en 1923, les véhicules suivants : 1re catégorie (poids lourds) : Tous les véhicules servant au transport de personnel, au transport de matériel, les remorques et les tracteurs à boues, les tracteurs agricoles à chenilles des types Clétrac, Renault H. I. et H. O. — 2e catégorie : Les motocyclettes et side-cars d'une puissance d'au moins 2 1/2 HP, cantons Nord et Nord-Est.

Les mutations et changements survenus depuis la dernière déclaration doivent être déclarés à la mairie (bureau militaire) pour le 24 mai courant.

TARIF DE LA VIANDE FRAICHE

Pendant la semaine du 12 au 18 mai

Bœuf. — Hors catégorie, filet, sans os : 18,25, 17,25, 16,25 ; Première catégorie : a) aloyau, sans os, 13,50, 12,25, 11,25 ; b) entre-côte et *bifteck ordinaire, 11,25, 9,75, 8,25 ; Deuxième* catégorie avec os : pièce à queue, pointe de culotte, nœud du roi, baronne, train de côtes sixième à la treizième côte, raccource, dessous de côte, bavette d'aloyau, 8,25, 7,25, 6,25 ; Troisième catégorie : flanchet, épaule et 3 premières côtes d'atteinte, 6,75, 5,50, 4,50 ; Quatrième catégorie : collet, jarret, mince raccource et poitrine, avec os, 4,75 3,75, 3,25 ; Suif de rognon, 4 fr. ; Os de bœur, 0 fr. 50.

Veau. — Première catégorie, sans os : saulés ou escalopes, 17,25, 14,75, 13,75 ; avec os : rouelle, entre-deux, premières côtes, 14,25, 12,25, 11,25 ; Deuxième catégorie : épaule, basses côtes et flanchet, 12,25, 9,75, 8,25 ; Troisième catégorie : poitrine, collet et jarret, 11,25, 8,25, 6,75 ; Os de veau, 2 francs.

Mouton (avec os). — Première catégorie : gigot, selle, filet, premières côtes, 12, 10, 7 ; Deuxième catégorie : épaule et côtes découvertes, 10, 7,50, 4,50 ; Troisième catégorie : fricassée, collet, poitrine, 6, 4, 2,50.

Porc (avec os. — Pas de changement.

Grand choix d'Appareils pour faire la
"Cuisine au Gaz"
MAGASIN DE VENTE :
27, Rue Carnot

NEUVILLE-EN-FERRAIN

CLASSEMENT DES VEHICULES AUTOMOBILES. — La Commision chargée du classement des véhicules automobiles se réunira à Neuville-en-Ferrain à la mairie le 25 Mai de 16 à 17 heures. Sont soumis au classement les véhicules suivants : 1re catégorie (poids lourds) : tous les véhicules servant au transport de personnel, au transport de matériel, les remorques et les tracteurs à roues; 2e catégorie : les motocyclettes de fabrication postérieure à 1914. Les side-cars devront être présentés avec leur motocyclette En cas de changement survenu depuis la dernière déclaration, prière d'en faire la déclaration à la Mairie.

ETAT CIVIL. — Publications. — François Briche, douanier et Madeleine Liard, ménagère. — Henri Cormorant, ourdisseur et Gertrude Liard, bobineuse.

LILLE

A l'instar des bandits de grands chemins

UN VOLEUR A L'ESBROUFFE

Une ménagère, Mme Louise Wacquez, demeurant 67, rue Denfert-Rochereau, passait mardi, vers midi 30, à l'angle des rues Colbert et Pierre-Martel, lorsque soudain un individu de mauvaise mine se précipita sur elle et par la violence tenta de s'emparer du réticule qu'elle portait.

Cependant, ce malfaiteur fut obligé de prendre la fuite, car Mme Wacquez s'était sérieusement défendue et déjà des passants s'attroupaient. Deux de ces derniers, MM. Luc Laurenge, étudiant, domicilié 6, rue Pierre Martel et Fernand Roussel, ajusteur, 12, même rue, rattrapèrent le fuyard, l'encadrèrent solidement et le conduisirent au poste de police du 5e arrondissement.

Il s'agit d'un sieur René Cousin, 40 ans, sans domicile fixe, qui déféré au parquet, a été écroué

Son compte est bon !

BIS REPETITA...

Rentrant à son domicile, sa journée terminée, Mme Verbeck, 23 ans, serveuse, demeurant 26, rue de la Baignerie, se trouvait mardi, vers 21 heures, 45, rue de Pas, lorsqu'elle s'aperçut qu'un individu suspect la suivait.

Elle gagna le milieu de la chaussée et n'entendant plus aucun bruit, derrière elle, se retourna afin de se renseigner.

Au même instant, deux mains vigoureuses la saisire à la gorge. Presqu'aussitôt, l'une de ces mains, lâchant prise, s'appropriait brutalement le petit sac en cuir que portait Mme Verbeck.

Cependant la serveuse, la première émotion passée, appela à son secours.

L'auteur de l'agression apeuré, abandonna aussitôt le sac sur la chaussée et à toutes jambes gagna le large

La police, avisée de ces faits, recherche le malfaiteur.

AU PARQUET

L'ACCIDENT DE CHEMIN DE FER DU MONT-DE-TERRE

Nous avons relaté en son temps l'accident de chemin de fer, heureusement peu grave, qui se produisit en février dernier, au Mont-de-Terre. On se souvient qu'un convoi en tamponna un autre à l'arrière, le mécanicien du second train n'ayant pu apercevoir à temps le premier, insuffisamment couvert.

Cette affaire aura son épilogue prochainement, devant le tribunal correctionnel. Le conducteur du train tamponné sera appelé à s'expliquer devant les juges.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

AUDIENCE DU 9 MAI

DANS LA SOUPE. — Ayant été surpris dérobant deux choux-fleurs à la gare de Tourcoing, le sieur Kesteloôt Robert, 19 ans, maçon, à Neuville-en-Ferrain, est condamné à 15 jours de prison avec sursis.

UN STOCK DE « PERLOT ». — A la suite d'une perquisition opérée au domicile de Pierre Masurel, 37 ans, à Roubaix, on découvrit 247 kilos de tabac. Le prévenu est condamné à 7.425 fr. d'amende et à la confiscation de la marchandise.

PETITES NOUVELLES

UNE CHUTE. — Le cimentier Jean Deborgère, 38 ans, demeurant rue de Paris, 240, a fait une chute dans un immeuble en construction et s'est fracturé le péroné droit. Il est soigné à l'Hôpital de la Charité.

VOL AU TIROIR. — On recherche l'auteur du vol d'une somme de 45 francs, commis dans le tiroir-caisse de Mme veuve Verschuren, 87 ans, rue Eugène-Jacquet, 86. On ne relève aucune trace d'effraction.

BLESSEE PAR UNE ROULOTTE. — Mercredi vers 13 h. 30, une roulotte installée à la ducasse de la rue de Fives, quittait cet endroit, lorsque la fillette d'un forain, la jeune Alice Lorthiois, 14 ans, fut heurtée violemment par le marche-pied du véhicule. Atteinte d'une plaie contuse à la jambe droite, la blessée a été admise à l'hôpital Saint-Sauveur.

DANS LE CHOU ! — Une collision s'est produite vers 19 h. 30, à la Porte de Canteleu, entre un tramway A et l'auto de M. Louis Ottevaere, entrepreneur à Lomme, avenue de Dunkerque, 520, que conduisait le chauffeur Marcus Saby. Dégâts matériels de part et d'autre.

LE SOL GLISSANT. — Mardi à 20 h. 45, M. Lefranc Désiré, 62 ans, demeurant rue du Croquet, 32, regagnait son domicile, lorsqu'en passant rue du Curé-Saint-Sauveur, il glissa si malencontreusement, qu'en tombant il se fit une double fracture de la jambe gauche. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

UN FACHEUX OUBLI. — Un garçon du Café François, place de la Gare, le sieur Dutholt Gaston, 20 ans, s'étant rendu au lavabo pour se laver les mains, oublia une bague, en or, valeur 50 francs, sur la tablette. Quand il s'aperçut de son oubli, le bijou était disparu. Une enquête est ouverte pour rechercher la personne qui se l'a approprié.

RESPECT A L'AUTORITE. — Le garçon de café Paul Montjoint, 40 ans, sans domicile fixe, a été mis à la disposition du Parquet, pour menaces réitérées à un garde bois.

MORT DANS UN HOTEL. — Il y a quelques jours, M. Paul Boyer, 45 ans, fondé de pouvoirs de la maison de vins Duverger, à Meursenult (Côte-d'Or), descendait à Lille en un hôtel du Centre. Hier, il se plaignait de vives douleurs dans le bas-ventre. On l'a trouvé mort dans son lit, ce matin. Un docteur appelé d'urgence, a conclu à une mort naturelle.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

WAMBRECHIES

VIOLENCES. — Les sieurs Storkmann Henri ,36 ans, rue du Pré-Catelan, cour Leclercq, 8 et Stockmann Raymond, plafonneur, demeurant à Marquette, hameau de Lommelet, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour voies de fait exercées sur les frères Croxo Gaston, 19 ans et Marcel, 17 ans, demeurant chemin de Messines, 229.

VERLINGHEM

DU BEURRE A LA MANQUE. — M. le juge d'instruction Dorigny a interrogé hier le nommé D..., de Verlinghem, inculpé de fraude alimentaire.

Ce monsieur a déclaré au magistrat que ce ne pouvait être lui qui avait vendu de la margarine pour du beurre. Malheureusement pour D..., il a été reconnu par cinq personnes avec qui le magistrat l'avait confronté.

LESQUIN

EN TRAVAILLANT. — L'Algérien Babou Saïd ben Mohamed, travaillant à l'Usine de Lesquin, a eu le pied écrasé par une pièce métallique. Il a été conduit à l'hôpital de la Charité, à Lille.

ALLENNES-LES-MARAIS

RATS DE CHANTIER. — Une enquête est ouverte par la gendarmerie, pour rechercher les auteurs d'un vol d'outils commis la nuit dans une maison en construction, rue Nationale. Ce vol a été commis au préjudice des sieurs Vendeville François, plafonneur à Gondecourt et Duthilleul Magloire, plafonneur à Houplin. Le montant total du vol s'élève à 200 francs environ.

Un ménage désuni
Votre mari, Madame, est de méchante humeur et vous en subissez les effets sans vous douter, hélas, de la cause.
Si vous saviez combien il est désagréable pour un homme soigné d'avoir un col élimé et rétréci, des manchettes douteuses et effrangées, vous comprendriez un peu la mauvaise humeur de votre pauvre mari, que vous accusez bien à tort d'avoir mauvais caractère.
Cherchez-en plutôt le remède et vous en constaterez les résultats.
Laissez aux arriérés le gros savon en barre et la brosse, employez RINSO et vous verrez les résultats merveilleux facilement obtenus..... ET SANS FATIGUE.
Plus de raies douteuses sur les parements, plus de ligne noirâtre sur le devant de la chemise.
Des cols et des manchettes impeccables.
—— Voici le résultat obtenu ——
Chaque atome des précieux granulés RINSO pénètre doucement le tissu, enlevant la saleté sans user le linge.
Vous êtes une femme intelligente et vous avez compris.
Courez vite chez vote Epicier, demandez-lui une boîte de RINSO et vous retrouverez bientôt le bonheur dans votre ménage.
9939.

DOUAI

LES VOLS SUR LES CHANTIERS

Nous avons relaté hier l'arrestation d'un sieur Charles Loiseau, surpris en flagrant délit de vol de chaussures au préjudice d'ouvriers occupés sur un chantier. Tandis que les agents conduisaient le personnage en prison, deux menuisiers qui travaillaient rue de la Cloche, reconnurent en lui un homme qui, la veille, leur avait offert une montre et une chaîne.

Aussitôt arrivé à Cuinoy, Loiseau fut interrogé sur ce nouveau vol. Il avoua avoir dérobé la montre à l'italien Condito, dans un chantier de la rue Morel.

JEUNE VOLEUR. — Le jeune Barbier, âgé de 10 ans, auteur de plusieurs vols commis dans des maisons en construction, a été arrêté par la police et conduit à Lille, à l'asile des enfants abandonnés.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FLERS-EN-ESCREBIEUX

LA MORT D'UN ENFANT

Un enfant de trois ans, le petit Ruminski, revenait l'autre jours chez ses parents cité de Villers, en se plaignant d'avoir reçu un coup de peid dans le ventre, d'une fillette du voisinage. Malgré les soins qui lui furent donnés, le petit Ruminski mourut peu après. A la suite d'une plainte portée par le père, la fillette fut interrogée et affirma n'avoir jamais frappé le petit Ruminski. D'après le témoignage de voisins, le décès de cet enfant aurait été causé par la dyssenterie et non par un coup.

ENTRE POLONAIS. — Deux Polonais, François Grabowski et Alphonse Glabizewski ont été victimes d'un vol de 545 francs, dans la chambre qu'ils habitent ensemble, rue de Gabès. Les soupçons se portent sur un de leurs compatriotes.

BOUVIGNIES

L'IVRESSE. — Des procès-verbaux ont été dressés à la charge d'Emile Grumaux, 56 ans domestique de M. Fontaine, cultivateur, trouvé en état d'ivresse et de Mme Choteau, cabaretière, rue de la Lombarderie, qui lui a servi à boire.

VALENCIENNES

Le meurtre de la fermière de Sebourg

LE COUPABLE N'EST PAS ENCORE ARRETE, MAIS IL SE CONFIRME QU'IL AGIT SEUL DANS CETTE AFFAIRE

Les époux Créteur-Moulard, inculpés de recel dans le vol de 18.000 fr, commis par leur neveu Nicolas Gueure, au préjudice de M. Letoret, cultivateur à Sepmeries, et dont nous avons longuement parlé hier, ont été transférés hier à Avesnes.

Au cours de l'interrogatoire qu'il a subi mercredi soir, le jeune Gustave Créteur eut à fournir des explications sur la provenance d'une pipe en bois, trouvée sur la route de Sebourg, par M. Droiton, commissaire de la mobile. Le gamin fut obligé de la reconnaître comme étant la sienne.

Il apparaît d'ailleurs que Gustave Créteur n'a joué aucun rôle dans l'affaire du meurtre de la fermière. Aussi, a-t-il été confié à l'administration des hospices.

Quant à Nicolas Gueure, le meurtrier, on n'a pu encore s'emparer de sa personne. Avant même qu'on découvrît sa culpabilité, il était recherché et devait être prochainement arrêté, en exécution d'un arrêté d'expulsion.

28me Fête-Concours de l'A. R. des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais

La réunion du Comité d'organisation aura lieu le lundi 14 mai 1923, à cinq heures et demie du soir, au siège : Mairie de Valenciennes.

Ordre du jour : Commissions et récompenses ; Affiches et diplômes ; Logement et nourriture ; Vice-Président du Jury (Adultes).

PRISE EN FLAGRANT DELIT

Depuis un certain temps, on constatait, aux Galeries Modernes, la disparition de divers objets.

Une surveillance fut exercée et hier, vers midi, des agents en surveillance virent que la jeune Lucia L..., demoiselle de magasin, 15 ans, dissimulait une robe dans ses vêtements.

Appréhendée, elle fut conduite au poste où, devant M. Redaud, commissaire, elle passa des aveux.

Une perquisition, opérée à son domicile rue du Verger, amena la découverte de marchandises dérobées dans lesdits magasins

La voleuse L..., déférée au parquet, a été écrouée.

REJET DU POURVOI D'UN MERCANTI

Dans son audience du 4 mai, la chambre criminelle de la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par Zacharie Bailleul, de Denain, poursuivi pour falsification de beurre.

L'arrêt de la Cour de Douai, le condamnant à trois mois de prison, 4.000 fr. d'amende, à l'affichage, à deux insertions et à cinq cents francs de dommages intérêts est donc confirmé.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

AVESNES-LES-AUBERT

VOL PAR EFFRACTION. — Dans la nuit du 8 au 9 Mai, on s'est introduit chez M. Coupez, marchand de cycles et on y a dérobé une bicyclette neuve, marque « La Française », d'une valeur de 600 francs pour perpétrer son vol, l'auteur jusqu'ici inconnu, avait démastiqué un carreau de la fenêtre de l'atelier où se trouvait remisée la bicyclette.

— La même nuit, rue Thiers, Mme Thérèse Waxin, négociante, entendant du bruit et s'étant levée, aperçut un individu assez grand et habillé de kaki, occupé à démastiquer un carreau de sa vitrine. Dérangé dans son travail, le cambrioleur déguerpit, disparaissant dans la nuit. La gendarmerie procède à une enquête.

ROMERIES

POULES A BON COMPTE. — Chez M. Macarez, cultivateur, à Romeries, on a la nuit dernière, dévalisé le poulailler, soit 11 poules et un coq, le tout valant 300 fr.

RUMILLY

LES COUPS. — Après une partie de cartes douteuses, les sieurs Carré Kléber, déjà titulaire de trois condamnations pour coups, et Mollet Maurice, tous deux journaliers à Rumilly, sont sortis du cabaret pour vider leur querelle. Dans la rue, ils échangèrent de nombreux coups ; mais si Mollet se plaint d'avoir été le plus violemment frappé parce que plus faible, par contre, il aurait porté à Carré plusieurs coups de couteau l'atteignant à l'épaule gauche et que doit panser le docteur de Suvarte, de Masnières. Bref, la justice remettra les choses au point.

VILLERS-OUTREAUX

VANDALISME. — Des inconnus ont détérioré trois arbres fruitiers, appartenant à M. Max Lancelle, cultivateur. Le préjudice causé est d'environ 60 francs.

OIGNON DU PIED
BAUME DALET - Remède Unique
Empêche la Déformation PRIX : 6 fr.
Supprime la Douleur Par poste : 6.60
Laboratoire DALET, 84, Rue des Saints-Pères, PARIS
LILLE : Pharmacie Lebrat, Place des Quatre-Chemins
TOURCOING : Phie Decrème VALENCIENNES : Phie Lequeux

EN BELGIQUE

UN HOMME S'EST JETE PAR LA FENETRE A BRUXELLES

La rue Neuve a été le théâtre d'un affreux accident, lundi vers 6 heures de relevée. A cette heure où l'affluence de monde était très grande, un homme est tombé ou s'est jeté d'une fenêtre d'un second étage, à proximité de la Galerie du Commerce. L'infortuné vint s'abattre, la tête la première, sur les pavés du trottoir. On le releva tout ensanglanté et on le transporta à l'hôpital Saint-Jean. Les médecins ont jugé son état désespéré.

LA TRISTE FIN D'UN AVARE A SCHAERBEEK

Depuis quelques jours ont était sans nouvelles du sieur Jean Fromon, âgé de 60 ans, vivant seul dans une baraque foraine, avenue du Cimetière, à Schaerbeek. Fromon qui passait pour être très riche donnait des signes de dérangements cérébraux. Lundi on a trouvé son cadavre dans le baraquement. La mort — un décès naturel — remontait à plusieurs heures déjà.

UN VEUF INCONSOLABLE S'EST SUICIDE A SCHAERBECK

Depuis deux jours, on n'avait plus aperçu le nommé François Van Wolput, tourneur en cuivre, âgé de 45 ans, demeurant, 91, rue Navez. Cet après-midi, en pénétrant dans sa chambre on constata que le malheureux s'était suicidé par pendaison. Van Wolput avait perdu sa femme il y a 8 mois. Depuis, le mari était devenu inconsolable.

LE GAZ FAIT DES VICTIMES A BRUXELLES

Un inspecteur de police de Bruxelles passait, mardi matin, rue du Marais, lorsqu'il fut accosté par un inconnu qui lui dit : « Au 19 de la rue de l'Angle (près de la chaussée d'Anvers), une personne est morte, asphyxiée accidentellement par le gaz. Allez vite, car la police n'est pas encore intervenue ».

L'inspecteur ayant téléphoné au commissariat de la 7e division, un officier se rendit à l'adresse indiquée, accompagné du docteur Pacquay.

La nouvelle était exacte. Dans une chambre à coucher, au troisième étage, on trouva la locataire à l'état de cadavre. Il s'agit de la nommé Caroline-Joséphine Meys, veuve Willekens, 55 ans, originaire de St-Josse-ten-Noode.

Le docteur ayant procédé aux constatations, déclara que la mort remontait à plusieurs heures. Lenquête établit les faits suivants : Pendant la nuit, Mlle Emma Willekens, 29 ans, qui habite avec sa mère et loge dans la même chambre se réveilla en proie à un commencement d'asphyxie par le gaz. Elle voulut se lever, mais roula sur le plancher. Rassemblant alors toute son énergie, Mlle Willekens se traîna sur ses genoux, jusqu'à la porte. Et, par ses cris, elle l'alarma aux co-locataires de la maison, qui accoururent aussitôt Des soins empressés furent donnés à la jeune fille qui, bientôt, se trouva hors de danger. Malheureusement il n'en fut de même pour la mère qui, déjà, avait cessé de vivre.

Cet affreux accident a été provoqué par une déchirure qui s'est produite, par suite de la pression du gaz, dans le tuyau en caoutchouc d'un réchaud, dont la clef de sûreté n'avait pas été fermée.

Et personne dans la maison n'avait songé ni à faire quérir un médecin, ni à prévenir la police !

ANNUAIRES Ravet-Anceau
Siège Social : 52, rue Esquermoise, Lille
Répertoire des Adresses du Nord de la France. — Vingt Annuaires différ